

TERRITOIRE
NUMÉRIQUE
ÉDUCATIF
DE L'ISÈRE



Appel à manifestation d'intérêt

Collèges

Ensemble
pour la réussite
de tous

Porté par le Secrétariat général pour l'investissement, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et opéré par la Banque des Territoires, avec les collectivités partenaires, la Trousse à projets, les académies et Réseau Canopé.

Les Territoires Numériques Éducatifs

La stratégie pour le numérique éducatif se traduit notamment par le déploiement des équipements numériques, la mutualisation de contenus pédagogiques ou la formation des enseignants et des familles. C'est l'ambition des «Territoires Numériques Educatifs». Douze départements sont concernés en 2022, avec l'objectif à terme de déployer des outils qui répondent aux besoins de tous sur tout le territoire avec le soutien du SGPI et de la Banque des Territoires.

Les objectifs des Territoires Numériques Éducatifs

Les Territoires Numériques Éducatifs offrent l'opportunité de bâtir un système éducatif capable de répondre à deux ambitions indissociables : l'élévation générale du niveau et une plus grande justice sociale. Ils doivent également permettre d'accélérer la transformation et de mieux anticiper les enjeux de déploiement du numérique dans les territoires.

Enrichir les pratiques pédagogiques et améliorer le résultat des élèves :

- Développer les compétences numériques des élèves, professeurs et parents.
- Permettre un changement des pratiques enseignantes (exemple : l'hybridation) en vue de renforcer l'autonomie et l'engagement des élèves.

Assurer plus de collaborations et renforcer le lien école-famille :

- Assurer des échanges d'informations et de bonnes pratiques.
- Développer des procédures de mutualisation.
- Faire vivre des alliances vertueuses entre les parents et l'école, et accompagner les parents en situation de décrochage numérique.
- Maintenir un cadre de confiance et une protection des données personnelles.

Renforcer la résilience du système éducatif, notamment en cas de crise :

- Faire émerger les approches, méthodes et solutions les mieux adaptées à chaque territoire.
- Se servir de ce qui est fait dans les territoires pour assurer une diffusion dans toute l'académie.
- Évaluer la pertinence et la faisabilité d'une généralisation de l'expérimentation à l'échelle de tout le pays.
- Organiser la gouvernance du numérique à l'échelle d'un territoire.

Les Programmes d'Actions Concertées (PAC) au collège

Les programmes d'actions concertées s'appuient sur **4 piliers** déployés de manière simultanée :

- **équipement matériel** des collèges en matériel numérique,
- **ressources numériques** en direction des élèves et de leurs enseignants,
- **formation des professeurs** en partenariat avec Réseau Canopé,
- **accompagnement des familles** à la parentalité numérique.

Démarche

L'équipe éducative élabore un projet en tenant compte des **quatre piliers** cités précédemment. Le chef d'établissement le dépose auprès du Département via l'espace dédié dans l'ENT. Chaque collège déposera un seul dossier, quels que soient le nombre de PAC souhaités :

- un **descriptif pédagogique** précisant les domaines du **Socle Commun de Connaissances et de Compétences concernées**
- les **thématiques de formations envisagées**
- les **actions** liées à la **parentalité** retenues.

Priorisation

Les dossiers des collèges seront étudiés au regard des critères de priorisation suivants :

1. **Taux d'équipement** en équipement individuel mobile (EIM)
2. Projet porté par une **équipe identifiée**
3. **Critère(s) de fragilité des publics** (éducation prioritaire, QPV, cités éducatives, zones rurales isolées, zone montagne prioritaire, équité territoriale, territoires prioritaires (12))
4. **Critères qualitatifs** liés au projet (a minima à titre de feuille de route) :
 - Dimension «dynamique **inclusive** du projet»
 - Dimension « **territoire** » en lien avec le premier degré
 - Dimension «caractère **innovant** du projet»
 - Dimension «ambition(s) de l'axe **parentalité** dans le projet»
5. **Éligibilité technique** (THD, wifi déployables)
6. Collèges ayant déposé un **projet « une webradio, un parrain »**

NB : l'équipement et les ressources sont co-financés à 50% par le Département de l'Isère et à 50% par l'État.

Calendrier prévisionnel

- Date limite de dépôt des candidatures : 05/05/2023
- Date de validation des candidatures : **15/06/2023**
- Dates indicatives de la prochaine phase :
 - AMI 2 : **Fin 2023/ Début 2024**

PAC Webradio + Éducation aux Médias et à l'information

Équipements

- un PC portable pédagogique dédié pour le montage audio
- une classe mobile de tablettes
(30 élèves et 10 enseignants => les collèges équipés de tablettes individuelles et les collèges disposant de 4 classes mobiles avec un effectif inférieur à 600 élèves ne sont pas éligibles à cet équipement)
- 1 à 5 ENI
- 1 à 5 visualiseurs
- une table de mixage ; câbles, adaptateurs, enceintes
- enregistreurs numériques et cartes SD 32 Go
- bras articulés pour micro
- micros, bonnettes, casques

→ Option web tv

- Fonds verts
- Projecteurs (éclairage)
- Trépieds padcaster
- Matériel dédié pour le montage (écran 24")

Ressources

- Logiciels de montage audio et vidéo
- Ressources sonores (jingles et musiques libres de droit)
- Ressources de véracité et vérification de l'information (debunkage et fact checking)

NB : ENT et solutions numériques pour l'éducation de la plateforme Réseau Canopé inclus dans le PAC

Formation des enseignants

- Prise en main technique
- Initiation au montage audio et vidéo
- Construction d'une émission de radio et TV
- EMI et esprit critique
- Initiation à l'usage pédagogique des tablettes

Accompagnement à la parentalité numérique

- Réseaux sociaux et identité numérique
- Cyberharcèlement et mésusages des réseaux sociaux, sharenting

PAC «Socle Collège»

Équipements

- 2 classes mobiles pour les établissements non équipés ou équipés d'une à deux classes mobiles, (60 tablettes + 20 tablettes enseignants)
- 1 à 5 ENI

→ Option

- 5 à 10 visualiseurs

Ressources

NB : ENT et solutions numériques pour l'éducation (SNE)

Formation des enseignants



- Premiers pas avec l'ENT et enseigner avec Moodle
- Initiation à l'usage pédagogique des tablettes
- Formation « usages ENI »
- Formation Réseau Canopé sur l'activation et les usages pédagogiques des Solutions Numériques Educatives de la plateforme TNE.



Accompagnement à la parentalité numérique

- ENT et parentalité
- Mon ado, les écrans et le contrôle parental

